

Conditions d'installation et de montage

Climat :

Température ambiante : +10 °C à +40 °C

Des mesures spéciales doivent être prises lorsque la température dépasse 40 °C (non comprises dans le prix).

Conditions de montage :

Le montage peut être effectué sans entrave et sans interruption par notre personnel qualifié.

En cas de retards de montage dont STOPA n'est pas responsable, le client paie les frais supplémentaires occasionnés. Il en va de même en cas d'entraves causées par des entreprises tierces sur le chantier. Les tarifs de facturation STOPA en vigueur s'appliquent.

Un espace suffisant est disponible à proximité du chantier pour l'installation du chantier et le stockage des matériaux de construction.

Sauf indication contraire dans l'offre, tous les frais liés aux moyens de levage, tels que chariots élévateurs, grues mobiles, etc., pour le déchargement, le transport jusqu'au chantier et le montage sont à la charge du client.

En cas de détérioration ou de salissure des composants de nos installations, les frais de réparation ou de nettoyage sont à la charge du donneur d'ordre.

L'électricité nécessaire au montage est fournie gratuitement par le client.

Le client est responsable de l'éclairage suffisant du chantier.

Le lieu d'installation de l'équipement doit être sec et protégé des intempéries.

Le client veille à ce que la température ambiante ne soit pas inférieure à +10 °C.